

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conception et développement de nouveaux produits
- Repérage des problématiques, points de vigilance et enjeux propres au domaine ou au champ des pratiques concernées et proposer des solutions.
- Utilisation des technologies numériques et innovantes : imagerie numérique 2D, 3D, animation 3D temps réel, montage virtuel, intégration multimédia, son, gestion d'évènements interactifs en temps réel, technologies capteurs, informatique, programmation, électronique, technologies nomades et réalité augmentée, robotique, domotique et objets connectés.
- Développement d'une pratique de recherche innovante artistique et numérique
- Mise en œuvre une méthodologie de recherche adaptée à chaque projet.

2. Référentiel de compétences

- Concevoir et réaliser des projets dans une perspective qui articule création, recherche et besoins professionnels.
 - Appliquer les pratiques artistiques contemporaines du numérique et des technologies innovantes.
 - Développer une approche systémique des projets numériques innovants en prenant en compte les contraintes esthétiques, techniques, budgétaires.
 - Maîtriser les principes et les algorithmes avancés de l'image de synthèse 2D, 3D, du temps réel, de l'interactivité, de la réalité virtuelle/augmentée et de la vie artificielle.
 - Sélectionner et mettre en œuvre les outils de programmation pour la création afin de développer des modules de rendu, d'animation et de traitements, des moteur temps réel 3D, des interfaçages avec des logiciels existants.
 - Pratiquer les langages graphiques spécifiques (bibliothèques graphiques, langages internes aux logiciels d'image 2D et 3D) : développement de modules personnalisés à l'intérieur d'un logiciel professionnel.
 - Maîtriser les outils numériques dans le cadre d'une pratique singulière, en problématiser les usages et souligner les enjeux artistiques esthétiques, et sociétaux contemporains
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – "CREATION NUMERIQUE"

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.